

Fiche synthétique : l'accompagnement personnalisé (AP)

Cible générale	maîtrise du socle commun + projet d'orientation de l'élève
Cible spécifique	amélioration des performances de l'élève en partant de ses besoins spécifiques
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> — mettre en valeur le potentiel de l'élève — susciter une attitude réflexive sur son propre travail — au cycle 4, préparer l'entrée au lycée
Contenu	Enseignements disciplinaires et méta-disciplinaires articulés aux enseignements du tronc commun
Cadrage des contenus	<ul style="list-style-type: none"> — cadrage national et déclinaison locale (par le conseil pédagogique et éventuellement le conseil école-collège) — sur un cycle, les enseignements complémentaires doivent aborder : <ul style="list-style-type: none"> • les trois parcours éducatifs • les différents domaines du socle • la plupart des disciplines — ils ménagent une place importante aux usages du numérique et à la pratique des langues étrangères
Cadre pédagogique	accompagnement pédagogique (différenciation et diversification)
Moyens de parvenir à l'objectif	adapter l'enseignement aux besoins en diversifiant l'offre selon des approches traditionnelles (soutien, entraînement, renforcement...) ou plus innovantes (ateliers, tutorat...)
Périodicité	— variable (décidée par l'établissement selon l'avis du conseil pédagogique)
Horaire	<p>le maximum horaire, pour l'élève et par cycle, est fixé par arrêté</p> <p>3 heures en classe de 6^e, 1 à 2 heures au cycle 4</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nombre d'heures/élève est égal sur un même niveau. • le total d'heures est fixé pour le cycle par arrêté (6^e d'une part, cycle 4 d'autre part). • la répartition se fait selon les choix fixés par l'établissement en fonction de sa marge d'autonomie dans la dotation des horaires-professeurs, mais dans le cadre fixé par l'arrêté ; l'horaire peut être globalisé
Personnels concernés	enseignants, voire membres du personnel d'éducation, intervenant seuls ou en co-intervention
Élèves	tous les élèves du cycle 3 et du cycle 4, selon leurs besoins et selon les modalités pédagogiques définies en établissement (groupes classe ou inter-classes, voire inter-niveaux ou formes plus individualisées comme le tutorat)